

LA FORMATION

PRÉREQUIS

Il est recommandé d'avoir une activité en lien avec la gestion des déchets pour suivre ce module de formation.

NATURE DE L'ACTION

Actions d'adaptation et de développement des compétences des salariés,
Actions d'acquisition, d'entretien et de perfectionnement des connaissances

PUBLIC VISÉ

Encadrants,
Ingénieurs/techniciens de l'industrie ou des collectivités, Responsables de production, Responsable environnement, Responsable achats
♿ Accessibilité aux personnes en situation de handicap

FINANCEMENT : Entreprise - France Travail – OPCO.

COÛT DE LA FORMATION : 650,00 € HT.

PROCHAINES SESSION

15 au 18/04 /2024

13 au 16/05/2024.

09 au 12/09/2024

MODALITÉ ET MODE D'ACCÈS

Présentiel – En Alternance

LIEUX DE FORMATION

Locaux IMR- Centres de Traitement et de recyclage des déchets.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu.

Mises en situations sur site de traitement des déchets

DUREE

28 Heures. (Aménagement à étudier avec l'entreprise)

Taux de réussite : 95 %

Taux d'insertion : 85%

OBJECTIFS

- Connaître toutes les implications pour l'entreprise et les collectivités locales de la législation française et européenne concernant la gestion des déchets
- Identifier les acteurs impliqués dans la gestion des déchets
- Maîtriser le financement de la gestion des déchets
- Appréhender le statut de déchets ; Connaître le parcours des déchets pour mieux maîtriser les process de valorisation matière des déchets.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Disposer d'outils techniques juridiques et financiers pour mieux appréhender les mutations en cours pour une meilleure gestion et valorisation des déchets et biodéchets.

PROGRAMME

I. REGLEMENTATION DES DECHETS POUR ENTREPRISES

II. ET LES COLLECTIVITES

- Introduction à la réglementation des Déchets
- Connaître la politique française autour des déchets
- Identifier les acteurs de la politique des déchets
- Appréhender la fiscalité et l'économie autour des déchets
- Maîtriser le parcours de gestion des déchets

III. LES ETAPES DE LA GESTION DES DECHETS

- La prévention de la production des déchets
- Le réemploi / la réutilisation
- Les logos de l'environnement et du recyclage
- Le tri
- La valorisation matière / le recyclage

IV. LES DIFFERENTES TECHNIQUES DE TRAITEMENT ET D'ELIMINATION DES DECHETS

- Les traitements thermiques
- Les traitements biologiques
- La stabilisation
- Le stockage en installation

VALIDATION

Attestation de formation ;

DEBOUCHES : Responsable de Centre, Chef d'Equipe,

POINTS FORTS DE L'IMR

- Des Formateurs experts.
- Immersion dans la Communauté des entrepreneurs.
- Accompagnement personnalisé par un consultant Imr

IMR Caraïbes

INSTITUT DU MANAGEMENT RESPONSABLE

"Architecte des métiers de demain"

Siège : 608 Route de Beaumanoir 97190 Gosier

Siret : 901.508.507.00018 – APE 8559A *Formation Continue pour Adultes*

Certificat QUALIOPi B04893 - DNA n°01973372097

CONTACTEZ-NOUS